



# Perspectives

**Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n° 287**

La réunion de négociation de la CPPNI s'est tenue le 31 janvier 2024.

Deux accords ont été examinés :

- La lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes,
- La promotion et le développement du dialogue social.

Nous reviendrons plus en détail sur le premier accord qui reprend quelques propositions de la CGT.

Nous avons ensuite eu une proposition d'agenda social pour 2024 :

- △ Complémentaire santé – février
- △ Classification – février
- △ Enjeux environnementaux – mars
- △ Egalité femmes hommes – juin
- △ Partage de la valeur – juin
- △ Protection sociale – actions sociales – décembre

Les salaires minimaux de la grille ne seront eux, abordés qu'en avril. Nous n'avons pas eu d'accord en 2023 et le patronat avait expliqué au Ministère que des négociations s'ouvriraient en février. Ce n'est à l'évidence pas le cas. Et pourtant, malgré l'accalmie des prix, ceux-ci restent en hausse. Dans un sondage de l'IFOP, 77 % des salariés font des salaires une question prioritaire. Les prix payés par les salariés pour leurs courses ont bondi de plus de 20 %. Ceux du tarif réglementé d'EDF ont pris 44 %. Alors la stagnation de l'inflation à 3,1 % est loin de se faire ressentir. Il est vrai que certaines dépenses alimentaires connaissent toujours des hausses.

Le ressenti des salariés n'est pas à prendre à la légère au regard d'augmentation de salaires qui n'arrive pas. Des cabinets spécialisés (LHH, WTW...) estiment que les augmentations de salaires pourraient être de 3 à 4 % pour cette année 2024. Nous sommes très loin de ce que les salariés revendiquent pour rattraper leur perte de pouvoir d'achat. Selon l'Institut Circana, le panier de course d'une valeur de 100 euros fin 2021 coûte à ce jour 125,29 euros. Si quelques produits ont vu leur prix baisser tel le jambon, le café et le steak haché, d'autres ont augmenté tel le thon, les haricots, la mayonnaise.

En même temps, les taxes pour l'énergie vont continuer de grimper : + 8 %. A ces hausses des tarifs de l'énergie, il faut y ajouter la hausse des loyers, des assurances, des télécoms et de l'automobile.

Il y a donc bien urgence à ce que les salaires augmentent rapidement. C'est en tout cas ce que la CGT porte.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « BI BE »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**